

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE EN DATE DU 13 / 11 / 2025

Étaient présents :

Membres ayant le droit de vote

- Mme Natacha HARTMANN, directrice
- Mme Julia LA FERRARA, M. Adrien SUTTER, enseignants
- Mme Pascale FRANÇOIS, Mme Claudine BOEGLIN, Mme Audrey MEYER, Mme Leela CLEMENCEAU enseignantes excusés
- M. Frank PAULUS, Maire
- Mme Julia NDIONE, conseillère municipale chargée des affaires scolaires
- Mmes Anais BREY, Charlène FRECH, Laure KUGLER, représentantes des parents d'élèves titulaires, Mme Lucie HOLUIGE représentante des parents d'élèves suppléantes
- Mme GEILLER, représentante des parents d'élèves titulaire excusée
- Mme Fanny CHATEAUX, présidente de l'USEP

- Membres supplémentaires n'ayant pas le droit de vote

- Mme HUGUENOT, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de GUEBWILLER, excusée
- M Martin MUZET directeur adjoint du périscolaire et Mme Sabrina LEBRETON-BIRAUD, représentante du périscolaire

Ordre du jour :

- 1) Tour de table de présentation
- 2) Approbation du compte-rendu du dernier Conseil d'école
- 3) Résultats des élections des représentants des parents / Attributions du Conseil d'Ecole
- 4) Effectifs de l'école et organisation pédagogique
- 5) Projets d'école
- 6) Intervention du périscolaire
- 7) Lutte contre le Harcèlement Scolaire
- 8) Aides aux élèves en difficultés
- 9) Sécurité
- 10) USEP
- 11) Mairie
- 12) Questions des parents

Mme HARTMANN ouvre la séance à 17h00, salue l'assemblée et remercie les membres de leur présence et de leur implication dans la vie de l'école.

1. Tour de table de présentation

Les membres présents se présentent. Madame Hartmann liste les personnes excusées.

2. Approbation du compte-rendu du dernier Conseil d'école

L'assemblée approuve à l'unanimité le compte-rendu du troisième conseil d'école de l'année scolaire 2024-2025.

- 1 exemplaire consigné dans un registre spécial conservé à l'école
- 1 exemplaire affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves
- 1 exemplaire transmis à l'IEN

3. Attributions du Conseil d'École / Elections des représentants des parents

L'article D411-2 du code de l'éducation précise les compétences du conseil d'école :

- **Vote** le règlement intérieur de l'école
- Participe à l'élaboration et **adopte** le projet d'école
- **Donne son avis** sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les sujets suivants :
 - actions pédagogiques et éducatives ;
 - utilisation des moyens alloués à l'école ;
 - conditions d'intégration des enfants handicapés ;
 - activités périscolaires ;
 - restauration scolaire ;
 - hygiène scolaire ;
 - protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire ;
 - respect et mise en application des valeurs et des principes de la République.

Quand le conseil d'école donne son avis, il n'a pas de pouvoir décisionnel.

- **Donne son accord** :
 - pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles prévues par l'article L. 216-1
 - sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article L. 401-4.
- **Est consulté** par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article L. 212-15.
- **Propose** un projet d'organisation de la semaine scolaire au DASEN, après avis de l'IEN prévu par l'article D521-12

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont voix délibérative. Ils peuvent par ailleurs assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative.

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats aux élections de représentants de parents d'élèves.

Les élections ont eu lieu à l'école le vendredi 12 octobre, uniquement par correspondance. Une seule liste était proposée.

Ont été élus : Mmes GEILLER Alexandra, KUGLER Laure, FRECHCharlène et BREY Anaïs.

Mmes GALLISATH Christelle, HACQUART Stéphanie, HAENN Lucie, DOLINSKI Elise seront les suppléantes.

Taux de participation : 72,22 % (67,16 % l'an dernier).

Le Conseil d'École remercie les nombreux participants pour leur démarche.

4. Effectifs et organisation pédagogique

Enseignantes	Classes	Effectifs/classe
Natacha HARTMANN Audrey MEYER (lundi)	CP/CE1/CE2mon o.	18 (5 CP, 7 CE1, 6 CE2)
Leela CLEMENCEAU	CE2/CM1/CM2 mono.	25 (5 CE2, 5 CM1, 15 CM2)

Julia LA FERRARA (français lundi/jeudi), Claudine BOEGLIN (allemand mardi/vendredi)	CP/CE1 bil.	21 (11 CP, 10 CE1)
Pascale FRANÇOIS(français lundi/jeudi) Adrien SUTTER (allemand mardi/vendredi)	CE2/CM1/CM2 bil.	25 (12 CE2, 4 CM1, 9 CM2)
Total : 89		

Autres intervenants : - intervenante de religion : Mme Sandra BRUANT-MULLER

- AESH : Mme ADNET Sabrina
Mme Emilie BUSCHENRIEDER

5. Projet d'école et des classes

a. Projet d'école

Le projet d'école présenté l'an dernier au 2^e trimestre est toujours d'actualité.

Rappel des grandes lignes :

Priorités 2024/2029

Suite à l'évaluation de l'école, nous avons défini trois priorités principales :

- Mutualiser et harmoniser les pratiques : Encourager les échanges d'idées et de méthodes lors des conseils des maîtres et des cycles communs.
- Valoriser les relations au sein de la communauté éducative : Maintenir un climat positif et constructif entre tous les acteurs de l'école.
- Exploiter les évaluations diagnostiques : Utiliser les résultats de ces évaluations pour orienter les priorités des conseils des maîtres.

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves

Objectif 1 : Développer les compétences en mathématiques. (Action : Mise en place d'outils pour travailler le calcul mental).

Objectif 2 : Améliorer la fluence en lecture. (Action : Évaluations diagnostiques et ateliers en groupes homogènes.)

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève

Objectif 1 : Assurer la continuité pédagogique entre GS et CP. (Action : Projets de lecture et d'écriture collaborative entre GS et CP)

Objectif 2 : Renforcer le climat scolaire. (Action : Organisation de rencontres sportives entre écoles.

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité entre filles et garçons. (Action : Sensibilisation via des vidéos éducatives)

Objectif 4 : Lutter contre le harcèlement. (Action : Élaboration d'un plan de prévention, travail en classe)

Domaine 3 : Alliance éducative avec les parents

Objectif 1 : Renforcer la communication avec les familles. (Action : utilisation d'un ENT)

Objectif 2 : Améliorer la communication interne. (Action : Rencontres régulières entre enseignants et aides éducatives.)

Domaine 4 : L'école dans son environnement

Objectif 1 : Favoriser les liaisons inter-institutions. (Action : Rencontres entre crèches, écoles maternelles et élémentaires).

Objectif 2 : Mieux connaître le tissu associatif local. (Action : Sorties à la bibliothèque, Maison de la Nature)

Objectif 3 : Sensibiliser à l'usage des écrans. (Action : Semaine sans écran et interventions de la PMI).

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer les conditions d'apprentissage et de vie des élèves, tout en renforçant les liens entre l'école et les familles. L'évaluation continue des actions permettra d'ajuster notre stratégie et d'assurer un suivi rigoureux de nos objectifs.

b. Les projets des classes

* Rencontre course longue le 6/10/2025, organisée au stade de Pulversheim

* Illustration des calendriers pour la mairie : chaque classe illustre une page pour le calendrier communal.

* Les classes bilingues iront au cinéma du Florival pour le festival Augenblick le 21 novembre.

* Piscine d'Ensisheim : Période 2 (du 24/11 au 03/04 avec une interruption du 22/12 au 01/03) soit 9 séances. La classe de CP/CE1 bilira les lundis matins de 8h30 à 9h30, les classes de CP/CE mono et CE2/CM billes vendredis matins de 8h30 à 9h30. LA classe de CE2/CM1/CM2 mono ne pourra pas participer aux séances cette année : ils bénéficieront en contre partie d'une classe sportive proposée par l'USEP.

* Projet « Classe sportive » organisée par l'USEP. Thème « santé » avec activités pour valider le « Savoir rouler à vélo ». Emploi du temps sur 3 jours (1 semaine ou répartis sur 3 semaines ?). Coût 17 euros par jour et par élève.

* Projet « Classe de découverte pour le CE2/CM1/CM2 bil : du 15 au 20 mars 2025, à La Chaume à Orbey. Il s'agit d'une classe sport et nature avec 3 séances d'escalade, de l'orientation en forêt et des activités dans les bois (cuisine, bricolage, ...). Le coût est de 390€/élève. La CEA subventionne 10€/enfant/nuit, la mairie subventionne 40€/enfant et l'USEP subventionnera une partie grâce aux actions des parents.

* Projet « Tous en forêt » avec la Maison de la Nature à Hirtzfelden pour les classes de CP/CE1/CE2 mono, CP/CE1 bil et CE2/CM1/CM2 mono. 4 demi-journées au fil des saisons, réparties tout au long de l'année scolaire pour découvrir la nature. La dernière séance est proposée à la journée avec pique-nique sur place. Coût : 5 euros par séance et par élève pour les séances « hors saison » et 7 euros par séance et par élève pour les séances « pleine saison ». Il faut rajouter à cela le transport à Hirtzfelden pour 2 séances, les 2 autres séances sont délocalisées à l'école, moyennant un sur coût de 50 euros par séance.

* Le spectacle offert par la mairie aux élèves pour Noël aura lieu le vendredi 23 janvier. Association « La toupie qui chuchote, spectacle « L'atelier de Poil à gratter »

Les enseignants adressent leurs remerciements à la Commune et à Monsieur le Maire pour l'aide financière consentie à chaque déplacement en bus.

Les enseignants remercient vivement les parents, qui se portent volontaires pour encadrer des activités.

6. Périscolaire

M. Muzet indique que les trajets en bus vers Meyenheim réduisent le temps de jeu et de restauration de la pause méridienne. Les élèves monolingues mangent à Meyenheim pour des raisons de place.

L'IEN souhaite la mise en place d'un protocole pour établir clairement l'organisation des temps de transition entre le périscolaire et l'école.

Mme HOLUIGUE soulève le problème de la tarification élevée qui entraîne une fuite de nombreuses familles vers les écoles privées. M. le maire indique que la seule solution pour faire baisser les coûts est la volumétrie des enfants. Les parents d'élèves souhaiteraient recréer la dynamique d'école de village en offrant de meilleures conditions aux familles (rénovations, tarifs attractifs, etc).

7. Lutte contre le Harcèlement scolaire

Dans le cadre du plan de Lutte contre le harcèlement, toutes les écoles élémentaires et primaires doivent valider la charte d'engagement, indiquant notamment que l'école s'engage à mettre en place le programme pHARe(Programme de lutte Contre le Harcèlement à l'école), qu'un plan de prévention est prévu et que des actions de sensibilisation à destination des familles et des élèves sont envisagées.

Parallèlement, entre le 6 novembre 2025 et le 21 novembre 2025, le Ministre a demandé que soit proposé à chaque élève, du CE2 à la Terminale, de répondre à un questionnaire élaboré avec le concours des scientifiques reconnus comme Marcel Rufo, Eric Debarbieux et Nicole Catheline.

Tous les élèves des écoles à compter du CE2, des collèges et des lycées se verront donc proposer de remplir ce questionnaire visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire au cours d'un temps dédié. Nouveauté cette année : le questionnaire peut ne plus être anonyme (choix de l'élève)
Ce temps banalisé aura lieu pour nous jeudi 20 novembre après-midi sur le temps du décloisonnement.

8. Aide aux élèves en difficultés

a. L'aide pédagogique complémentaire (APC).

Les enseignants dispensent 36h par an. Elle a lieu après-la classe de 16h15 à 17h00 ou 17h15 (selon la classe). Les parents des élèves concernés signent une autorisation parentale.

L'équipe enseignante a fait le choix d'utiliser ce temps pour faire du soutien aux élèves qui en ont besoin à une période de l'année : tous les élèves ne bénéficieront donc pas de ce créneau.

b. Le RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficultés)

Ce réseau peut être présent dans l'école de trois manières différentes :

- Aide pédagogique dispensée par une enseignante spécialisée (difficultés scolaires).
- Aide psychologique apportée par la psychologue scolaire, Mme NGO, qui peut intervenir ponctuellement, à la demande des enseignants.

c. Nouveau cette année : création du PAS (voir flyer)

9. Sécurité

3 exercices d'évacuation incendie et 2 exercices PPMS sont prévus dans l'année scolaire. Les premiers ont eu lieu le vendredi 6 octobre (évacuation) et le lundi 13 octobre (PPMS intrusion).

Exercice incendie : temps d'évacuation raisonnable pour un début d'année.
Les alarmes incendie ont été changées dans les 2 bâtiments.

Exercice PPMS attentat-intrusion : Scénario intrusion : confinement dans les classes. Les élèves devaient se cacher dans les classes en s'éloignant des ouvertures et en étant le plus silencieux possible.

Mise en place de volets sur tout le bâtiment ainsi que d'une alarme dédiée.

Le plan Vigipirate étant toujours au niveau « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire national, nous restons très vigilants par rapport à toute situation suspecte qui serait alors signalée au 17, ou à la mairie. Une infographie serait souhaitable à l'entrée de l'école.

Les PPMS ont été réactualisés par la directrice en début d'année scolaire.

Les deux PPMS sont approuvés par le Conseil d'Ecole pour l'année scolaire 2025/2026.

10. USEP

L'assemblée générale de l'association « USEP » Les Tilleuls s'est tenue le jeudi 9 octobre. Le solde positif de l'exercice 2024/2025 est de 4379.85 euros. Une vente de chocolat au profit des 4 classes a déjà été organisée (bénéfice de 650€).

Une vente de fromage est prévue en janvier 2026.

11. Mairie

L'équipe remercie la mairie pour l'achat d'ouvrages didactiques et pédagogiques.

Cette année, les enseignants ont, à nouveau, demandé de remplacer le traditionnel livre de Noël par un spectacle. La demande a été acceptée, le spectacle aura lieu le vendredi 23 janvier. Il aura lieu à l'espace des 3 cœurs de Réguisheim.

L'assemblée remercie la mairie pour les différentes interventions ayant déjà eu lieu.

La réalisation des calendriers sera reconduite, la répartition entre l'école maternelle et élémentaire est déjà faite.

Un goûter sera offert par la mairie le lundi 8.12.25

Demandes :

- Délimitation dans la cour d'après le plan fourni (protocole de surveillance). L'utilisation des piquets et de la rubalise ne convient pas.
- Matériel informatique : les ordinateurs ne sont à ce jour toujours pas utilisables convenablement : problème de réseau ? Internet fonctionne pourtant sur les ordinateurs persos ainsi que sur celui de la direction qui n'est pas en réseau.
- Les élèves demandent l'installation de filets à mailles fines dans les buts de foot du terrain.

12. Interventions des parents

- monolingue triple niveau Ce2/Cm1/Cm2 inquiétude face au comportement de la classe : actions mises en place, efficacité ? ressenti de la nouvelle institutrice ?

Nous rappelons que le conseil d'école est un moment d'échange général et qu'il n'est pas approprié d'aborder des cas individuels ou spécifiques.

Nous reconnaissons qu'il y a des élèves dont le comportement peut parfois être inadapté. Nous mettons en place des actions pour y remédier et nous entretenons des échanges réguliers avec les parents concernés. Cependant, par souci de confidentialité, nous ne pouvons pas en discuter ici.

Mme Clémenceau, notre nouvelle enseignante, constate également que cette classe présente des défis importants. Elle s'efforce de mettre en œuvre des stratégies pour améliorer la situation, même si cela reste complexe.

Afin d'apporter plus de calme durant les récréations, nous avons décidé de séparer les classes. 2 récréations ont lieu désormais : la première pour les CP/CE1/CE2 mono et les CE2/CM1/CM2 bil et le 2^e pour les CP/CE1 bil et les CE2/CM1/CM2 mono.

- comment s'adaptent les cp/ce1 /ce2 au triple niveau ? (gestion des temps d'attente par les élèves)

Lorsque l'enseignante s'occupe d'un autre niveau, les élèves ont des tâches à accomplir de manière autonome. Ils ne sont donc pas en attente, mais travaillent activement durant ces moments. S'ils terminent leurs activités avant, ils peuvent choisir de s'engager dans une activité autonome supplémentaire.

Nous avons remarqué que beaucoup d'élèves ont des difficultés à se mettre au travail seuls et ont souvent besoin d'un accompagnement personnalisé. Il est important de souligner que ce besoin d'aide ne serait pas différent, même si la classe n'était pas organisée en triple niveau. Cela fait partie des défis que nous rencontrons dans toutes nos classes.

- projet de jardin/ et distribution fruits et légumes à l'école, une possibilité de l'intégrer au programme en primaire ? Projet également demandé à l'école maternelle

Nous sommes ouverts à la mise en place d'un tel projet. Il faut mener la réflexion de l'intégration dans nos programmes et notre projet d'école.

Mme HOLUIGUE propose de porter ce projet auprès de la mairie.

Elle propose également un projet nommé « De la graine à l'assiette » permettant une dégustation de fruits et légumes à l'école afin de développer l'éducation au goût des élèves. L'école aura besoin de solliciter les parents pour éplucher et couper les fruits et légumes. On fixe une fréquence d'une fois par mois. On fera appel à un maraîcher du village.

La mairie est prête à soutenir ces projets.

- projet kermesse : l'association des parents d'élèves Les p'tits cœurs de Rexa souhaite organiser une kermesse à la fin de l'année. Elle sollicite les enseignants afin que chaque classe présente un court chant ou une danse. L'équipe enseignante donne son accord.

- projet rassemblement des 2 écoles ou rénovation (sujet abordé l'an passé) où en est le projet?

La mairie présente son projet de nouvelle école. L'ADOR a officiellement établi deux pistes possibles : la réhabilitation du bâtiment déjà existant ou la construction d'un bâtiment neuf. Le projet de financement sera établi prochainement. M. le maire indique que la nouvelle école sera l'objectif de son prochain mandat.

- programme EVAR, quels seront les points abordés et les dates des séances ?

Le programme EVAR (Éducation à la Vie Affective et Relationnelle). Trois séances sont prévues dans le cadre de ce programme.

Points abordés dans les trois séances :

1. **Connaissance de soi** - Comprendre ses émotions et ses besoins.
2. **Communication et écoute** - Apprendre à exprimer ses sentiments et à écouter les autres.
3. **Relations et respect** - Aborder les relations interpersonnelles et la notion de consentement.

Concernant les dates des séances, chaque enseignant communiquera en temps voulu.

Il est important de souligner que ces thèmes sont également travaillés tout au long de l'année de manière transversale, à travers différentes activités et projets au sein des classes. Cela permet aux élèves d'intégrer ces notions dans leur quotidien et d'enrichir leur compréhension des relations humaines.

- usep/ petits cœurs de rexa cadre légal pour les ventes au profit de l'école, répartition des ventes

Réponse après consultation du délégué départemental USEP : Il faut distinguer l'école de l'association d'école. **Il faut cependant veiller au respect du principe de neutralité commerciale** (ex : Aucune publicité commerciale ne doit être faite dans l'école ou sur les supports distribués aux élèves).

Une association sportive USEP peut organiser des actions de vente (fromages, chocolats, calendriers, etc.) **pour collecter des fonds, à condition que :**

1. **L'action soit menée par l'association elle-même** (et non directement par l'école ou l'enseignant en tant que représentant de l'Éducation nationale) ;
2. **Les fonds servent à des activités conformes à l'objet de l'association, c'est-à-dire sportives, éducatives ou de solidarité ;**
3. **Les statuts et le règlement de l'USEP locale autorisent ce type d'opérations.**

- demande de filets dans les buts de foot \$.

- retour sur le rdv avec l'inspectrice (fermeture de classe ? Nouvelle institutrice titulaire pour les monolingues ce2 /cm1/ cm2 rentrée 2026 ?)

A ce jour, on compte 24 CM2 sortants. Cela représente un risque de fermeture. La mairie a sollicité un rendez-vous avec Mme HUGUENOT à ce sujet. L'organisation de l'école avec le cursus bilingue et les multi-niveaux rend la fermeture d'une classe très difficile. Mme HUGUENOT fera son possible pour maintenir des conditions d'enseignement de qualité.

Le poste de ce2 /cm1/ cm2 monolingue apparaîtra au mouvement 2026 et un nouvel enseignant titulaire devrait être nommé.

La séance est levée à 19h10. Le prochain Conseil d'école aura lieu le jeudi 5 mars 2026 à 17h.

Signé par le président :



Signé par le secrétaire de séance :

